



ALLIANCE HÔPITAL
SNAM-HP & CMH



Syndicat National des Médecins, Chirurgiens,
Spécialistes, Biologistes et Pharmaciens des
Hôpitaux Publics



Coordination
Médicale
Hospitalière

« Retraites des Hospitalo-Universitaires »

Un mauvais décret pour les retraites HU

Des engagements ministériels non tenus !

Un déni de Dialogue Social

Communiqué de presse

Paris, le 11 Juillet 2024,

En désaccord avec les propositions des Ministères sur les retraites HU et le projet de décret présenté le 7 Juin 2024 au CSPM (Conseil Supérieur des Personnels Médicaux), **les Hospitalo-Universitaires membres du Collège 1 du CSPM s'étaient majoritairement prononcés contre**, et avaient obtenu l'engagement ministériel formel d'un calendrier rapproché avant l'été pour la poursuite des discussions.

Nous dénonçons avec force la publication scélérate à la va vite le 8 Juillet 2024 sans aucune discussion du décret 2024-767 auquel nous étions opposés, actant ainsi le non-respect scandaleux des engagements pris au prétexte de la nécessité de publication pour application du nouveau système de retraite en septembre. **Ce mépris affiché du dialogue social a profondément choqué nos collègues HU qui condamnent de telles pratiques.**

Ce que nous n'acceptons pas :

- le taux IRCANTEC « spécial » à **9,50%** pour le CHU employeur
- la suppression du PERP pour les HU déjà affiliés d'autant plus pénalisés qu'ils sont en fin de carrière
- aucune compensation pour l'impossibilité de rachat des services auxiliaires pour nos collègues nommés depuis 2013

Les mesures concrètes que nous avons toujours demandé pour les retraites HU :

- **le taux IRCANTEC de la tranche B à 12,55% ou équivalent pour le CHU employeur**
- **l'option d'un choix du maintien du PERP pour les HU affiliés**
- **une révision des échelons hospitaliers pour compenser la suppression du rachat des services auxiliaires**

Alors qu'une grave menace de grève des ECOS courrait début juin parmi les HU, nous avons aidé à ce que les journées d'ECOS se déroulent sans difficulté, afin de ne pas pénaliser les étudiants. Suite à la publication *ex abrupto* de ce décret scélérat, il ne sera désormais plus possible de contenir le puissant mécontentement des HU, dont certains appellent d'ores et déjà à un mouvement d'ampleur à la rentrée.

Alliance-Hôpital (CMH & SNAM-HP) exige que les engagements ministériels pris soient respectés, ainsi que les Hospitalo-Universitaires, dont les droits à la retraite ne peuvent pas être impunément bafoués.